

Commune de SORT en CHALOSSE

COMPTE-RENDU DE SÉANCE

Du 19 juillet 2023 à 20H

Membres du Conseil Municipal : 15

En exercice : 15 Présents : 10 Excusés : 5

Date de la convocation : 13 juillet 2023

Présents : Pascal Bernadet, Sabine Labarbe, Christian Pierre, Vincent Marquet, Frédéric Antonini, Christophe Camot, Didier Descarpentries, , Hélène Hincelin, Nicolas Laurede, Marie-Josée Lubet.

Excusés : Claudine Bergue, Jérôme Danhil, Jean-Michel Dupouy, Anne Marie Henry Martin, Graziella Pouysegou.

Secrétaire de séance : Nicolas Laurède.

Les comptes rendus de séance précédents sont lus et approuvés à l'unanimité.

Demande de subvention LEADER.

Le programme LEADER est une aide européenne pour la valorisation des espaces naturels. Monsieur le maire expose au conseil municipal qu'il convient de faire une demande de subvention au programme LEADER concernant les travaux de création du parcours découverte autour de l'étang, la valorisation du site naturel et des cours d'eau. La demande de subvention est votée à l'unanimité.

Demande de subvention au Fonds Vert.

Le Fonds Vert vient soutenir l'effort local en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics des collectivités territoriales afin d'atteindre une réduction de plus de 30 % de leurs émissions de gaz à effet de serre et une diminution des dépenses énergétiques. Monsieur le maire expose au conseil municipal qu'il convient de faire une demande de subvention au programme du Fonds Vert concernant les travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux. Ces rénovations concernent les écoles et la salle polyvalente. Cela concerne des travaux d'isolation, remplacement de chaudière par une chaudière air/eau, rénovation des menuiseries extérieures, éclairage, pour un montant total de 98 857 € HT. Il sera tenu compte du compte-rendu du SYDEC. La demande de subvention est votée à l'unanimité.

Coupes ONF pour 2024

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la proposition du programme des coupes de l'année 2024 présenté par l'Office National des Forêts :

- Une coupe rase de peupliers est prévue sur la parcelle n°5 (23 ares).
- Une coupe est prévue pour une amélioration sur les parcelles n°7a et n°7b.

Le conseil approuve ses travaux pour 2024 à l'unanimité.

Le conseil municipal décide que toutes les coupes seront vendues sur pied par l'ONF soit en vente par Appel d'Offres soit en vente de gré à gré sur proposition de l'ONF, après accord formel de monsieur le maire lors de la mise en vente.

Commune de SORT en CHALOSSE
COMPTE-RENDU DE SÉANCE
Du 19 juillet 2023 à 20H

Rapport des Commissions

Bâtiments :

Monsieur Christian Pierre explique au conseil municipal que les volets de la maison Coudanne sont posés et peints.

A la salle polyvalente, les travaux d'éclairage par led ont pris du retard par manque de pièces. Le nettoyage du terrain se fera à partir du 15 août comme chaque année.

A l'école, la directrice a demandé quelques petits travaux à faire pendant les vacances scolaires.

Nouvelle mairie :

Monsieur le maire expose au conseil les modifications à apporter au projet, présentées par l'architecte et le paysagiste VRD à la commission : agence TAG et Premier Plan.

Il est proposé un projet de plain-pied par rapport à la route afin de faciliter l'accessibilité. Le nombre de places de parking est à redéfinir le long de la mairie actuelle et le long de la maison Coudane.

Voirie :

Monsieur Didier Descarpentries informe le conseil que le broyage est en cours sur les routes de la commune. L'épaveuse passera la semaine prochaine.

Concernant la fibre, la facture d'élagage de l'entreprise Laloubère nous étant parvenue, elle est à répartir entre les administrés qui n'ont pas fait les travaux eux-mêmes.

RPI

Madame Sabine Labarbe explique que le dernier conseil d'école de l'année scolaire a eu lieu le 12 juin.

Les effectifs pour l'année prochaine sont de 74 élèves répartis comme suit :

- 15 petites sections et 6 moyennes sections soit une classe de 21 élèves
- 7 grandes sections et 8 CP soit une classe de 15 élèves
- 6 CE1 et 10 CE2 soit une classe de 16 élèves
- 8 CM1 et 14 CM2 soit 22 élèves

Madame Marie Line Caubet sera directrice de l'école de Sort à la rentrée de septembre prochain. Une nouvelle institutrice, Madame Virginie Supervie arrive pour la classe de grande section/CP.

La journée Tour de France s'est très bien passée ainsi que le voyage scolaire de fin d'année.

La commission RPI souhaite apporter quelques petites modifications au règlement intérieur :

- Tout objet de la maison, tout objet de valeur, n'est pas autorisé dans l'enceinte scolaire.
La commune, le personnel périscolaire déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou casse.
- Pas de garderie pour les enfants qui ne sont pas propres
- Il est interdit aux parents de pénétrer dans l'enceinte scolaire sans y être invité par un agent.

Commune de SORT en CHALOSSE

COMPTE-RENDU DE SÉANCE

Du 19 juillet 2023 à 20H

Suite à une manifestation, la friteuse et les planchas ont été retrouvées sales.

Par conséquent, un état des lieux des locaux et des matériels sera effectué à l'entrée et la sortie pour cette association.

Communication

Madame Sabine Labarbe informe le conseil que le magazine Le Luy et la Plume est en cours d'impression. Il sera distribué par les conseillers municipaux avant les fêtes du village.

La tournée des programmes sera réalisée par les jeunes de la classe.

Le Sietom ne pouvant pas fournir les 5000 verres nécessaires pour les fêtes communales, la commune a pris l'initiative d'acheter des verres réutilisables pour une facture de 1776 € TTC. Après les fêtes, un point sera fait sur la répartition de la facture.

Divers :

Monsieur le maire informe le conseil municipal que madame Evelyne Danhil souhaite arrêter de s'occuper du gîte communal.

Elle sera remplacée par un binôme composé de mesdames Martine Danhil et Sandrine Héguy.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30